

**ACTIVITES « ANIMATIONS PISCINE »**  
**MODALITES DE PREINSCRIPTION**  
**Saison 2019/2020**

❶ Compléter la fiche individuelle de préinscription (une fiche par personne) mise à disposition sur le site [www.intercauxvexin.fr](http://www.intercauxvexin.fr) ou à la piscine, en choisissant une seule activité et un seul créneau par personne.

❷ Déposer ou retourner cette fiche et les pièces jointes à la piscine communautaire André Martin avant **le lundi 2 septembre, délai de rigueur**.

*Attention ! Aucune préinscription ne vaut inscription.*

❸ Composition des groupes

- Si le nombre de demandes est égal ou inférieur à l'effectif maximum indiqué sur le tableau de la fiche de pré inscription, les groupes seront constitués selon les vœux inscrits sur cette fiche.
- Si le nombre de demandes est supérieur à cet effectif, une priorité sera donnée aux résidants de la Communauté de Communes. Si le nombre de demandes dépasse l'effectif maximum accepté, un **tirage au sort** sera organisé le **MERCREDI 4 septembre 2019** parmi les préinscrits. Dans l'hypothèse d'un tirage au sort défavorable pour la deuxième année consécutive, la personne concernée se verrait attribuer une place d'office. Les personnes non retenues seront placées sur liste d'attente.

❹ Inscriptions

- Les groupes constitués feront l'objet d'un **affichage** (liste de préinscrits et liste d'attente) à la piscine, le jeudi 5 septembre 2019.
- Les personnes figurant sur les listes sont invitées à régler les frais d'inscription dès la séance de reprise. A défaut, leur préinscription sera annulée et leur place libérée au profit d'une personne sur liste d'attente. (**RAPPEL : présentation d'un certificat médical autorisant la pratique de l'activité choisie**).
- **Une fois les frais d'inscription engagés, pas de remboursement possible.**

Christian Poissant  
Vice-Président